



UNE DÉFENSE INDIVIDUELLE RESPECTANT L'INTÉRÊT COLLECTIF POUR LE MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION À L'ÉTRANGER

**Le SNUipp-FSU
un syndicat
représentatif,
majoritaire
et actif**

Présent dans plus de
90 pays et plus de
120 villes

Majoritaire
aux instances AEFE
(4 sièges sur 5) et
dans la plupart des
CCPL des pays

Une force qui agit
pour et avec **tous** les
personnels de l'AEFE

Renforcer le service public d'enseignement à l'étranger

- Stopper la privatisation de l'enseignement français à l'étranger
- Maintenir les postes de résident et d'expatriés
- Défendre l'accès au détachement pour tous
- Résidentialiser les titulaires non résidents (TNR) en créant des postes pour répondre aux besoins locaux
- Défendre une mobilité choisie et non imposée
- Mettre en place de réels dispositifs adaptés à la prise en charge du handicap et de la difficulté scolaire

Améliorer les conditions de vie et de travail pour tous

- Maintenir l'ISVL au niveau du coût réel de la vie (et à minima des 15% de l'IE)
- Exiger un avantage familial et un calcul des bourses scolaires qui prennent en compte les charges réelles des familles de résidents
- Adapter les droits des collègues en France à l'étranger (mi-temps thérapeutique, congé parental...)
- Faire appliquer le droit au paiement de toutes les indemnités statutaires (directeur, ASH...)
- Exiger la suppression du jour de carence.

Faire respecter les droits des personnels

- Imposer le respect des droits de TOUS les personnels (droit individuel, droit syndical)
- Exiger un fonctionnement démocratique des établissements
- Lutter contre l'autoritarisme et l'arbitraire
- Faire vivre le dialogue social
- Renforcer le rôle des instances de concertation (CCPC, CCPL, CT, CHSCT...)
- Améliorer l'offre de formation continue



**VOTEZ
SNUipp-FSU**

**Par sa présence sur le terrain,
la FSU porte la voix des personnels,
propose d'autres choix et agit.**

**Ne pas utiliser
cette profession de foi
comme bulletin de vote !**

L'engagement du SNUipp-FSU : transparence et équité

Les élus du SNUipp-FSU vous tiennent informés tout au long de l'année (lettres électroniques, publications, site internet...). Le SNUipp est le seul syndicat à rendre compte à tous les collègues de toutes les commissions.

Des réunions d'information syndicale, des stages syndicaux sont organisés régulièrement afin de mieux informer et de consulter les collègues pour faire remonter leurs revendications.

Un syndicat qui agit et fait avancer les revendications

Recrutement : pour l'équité et la transparence

Le SNUipp a obtenu la création d'un groupe de travail en amont de la CCPC de recrutement des expatriés permettant un meilleur suivi et une information plus complète de nos collègues. Il agit pour la transparence et l'équité lors du recrutement et dans la gestion des carrières.

Temps partiel et autorisations d'absence : de nouveaux droits pour les personnels

Le SNUipp-FSU a obtenu une véritable prise en compte du droit au temps partiel, avec des quotités variables entre 50% et 80% ainsi que le mi-temps annualisé pour tous les collègues en détachement à l'étranger. Des autorisations d'absence liées à l'état de santé de l'enfant (jusqu'à 36 jours sur 3 ans) ou liées à l'état de santé d'un membre de la famille (jusqu'à 1 mois) sont désormais possibles.

Congés maladie : le retrait sur l'ISAE, c'est fini

Le SNUipp s'est battu pour obtenir le versement de l'intégralité de l'ISAE pendant les congés maladie des personnels.

Un syndicat qui défend les collègues

Fin de mission anticipée : l'administration n'a pas tous les droits

Les interventions du SNUipp-FSU en CCPC ont été déterminantes lors des décisions administratives prononcées envers des collègues menacés de fin de mission pour éviter le retour en France.

Situations de crise : pour une réelle protection des personnels

Face aux situations de crise, le SNUipp-FSU intervient dans le cadre des fins de mission anticipées pour défendre les dossiers des collègues et mettre l'AEFE devant ses responsabilités. Il suit de près les mesures d'accompagnement proposées par l'AEFE et le MEN en cas de réintégration. Le SNUipp-FSU a obtenu la mise en place d'un protocole de rapatriement et le versement d'une aide d'urgence, mais il continue d'exiger la mise en place d'un réel dispositif d'indemnisation.

Non reconduction des contrats de résident

Pour le SNUipp-FSU, la reconduction tacite des contrats de résident doit rester la règle. Grâce à l'action du SNUipp-FSU en 2017-18, l'AEFE a reculé sur son projet de fermetures de postes de résidents en cours de contrat.

Compte-rendu de rendez-vous de carrière : contre l'arbitraire

En CCPC, le SNUipp-FSU intervient dans les recours individuels contestant un compte-rendu de rendez-vous de carrière : il permet de faire valider une demande de révision par l'Agence qui l'impose alors au chef d'établissement. Il défend ainsi les personnels face à l'autoritarisme de certains chefs d'établissement qui utilisent cette évaluation et l'appréciation qu'ils doivent transcrire comme moyen de pression.

Un syndicat qui propose et informe

Agir sur ses conditions de travail avec le SNUipp-FSU !

Le Snuipp-FSU intervient pour demander l'adaptation à l'étranger des injonctions du MEN, comme, par exemple, la question des évaluations et se fait l'écho des personnels du premier degré qui demandent davantage de considération et l'amélioration de leurs conditions d'exercice.

Difficulté scolaire, handicap : des paroles aux actes

Le SNUipp-FSU propose la mise en place de véritables dispositifs d'aide spécialisée dans les écoles du réseau, la prise en charge des AVS (formation, rémunération et statut) et la création de véritables postes d'enseignants spécialisés ASH. L'Agence qui affiche son volontarisme sur le sujet doit répondre concrètement par les moyens nécessaires.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**